

COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER

2022

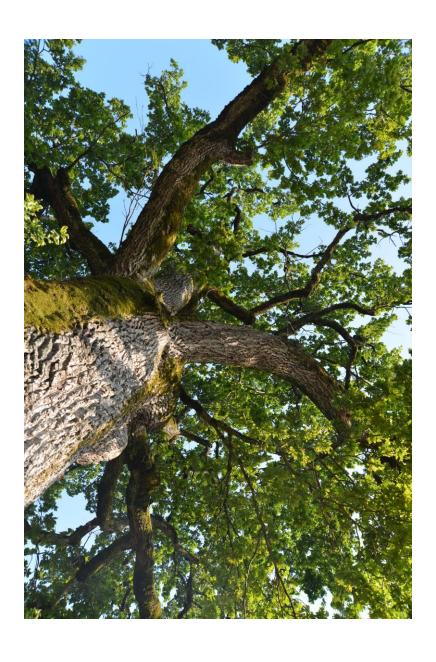


Table des matières

Autorites municipales pour la legislature 2020 – 2025	4
Introduction	6
Rapport du Maire	6
Rapport administratif	9
Conseil municipal	9
Séance du 18 janvier 2022	9
Séance du 8 février 2022	9
Séance du 8 mars 2022	9
Séance du 12 avril 2022	9
Séance du 10 mai 2022	10
Séance du 14 juin 2022	10
Séance du 13 septembre 2022	10
Séance du 4 octobre 2022	11
Séance du 8 novembre 2022	12
Séance du 6 décembre 2022	13
Routes, espaces verts, déchets	14
Rapport de Madame Sabine Chassot Leiglon	14
Adjointe	14
Bâtiments en collaboration avec le Maire, école, sport, culture et social	18
Rapport de Monsieur Henri Louvrier	18
Adjoint	18
Bâtiments	22
Rapport de Monsieur Christian Tripod	22
Président de la Commission des bâtiments	22
Routes, canalisations et plage	23
Rapport de Monsieur David Schütz,	23
Président de la Commission des routes et parkings	23
Social	24
Rapport de Monsieur Jean-Jacques Nussbaumer,	24
Président de la Commission sociale	24

Aide en Suisse	26
Culture et loisirs	26
Rapport de Monsieur Nicolas Meda,	26
Président de la Commission Culture et loisirs	26
Commission environnement	28
Rapport de Madame Mélanie Baudet	28
Présidente de la Commission Environnement	28
Encouragement à la culture	29
Aides sportives	29
Subvention à la protection de l'environnement	30
Sapeurs-pompiers	30
Rapport du Commandant Florian Baudet	30
Protection civile	32
Statistiques diverses selon l'OCSTAT	35
Etat Civil	35
Ecole	36
Bibliobus 2022	36
Cartes journalières CFF	36

Autorités municipales pour la législature 2020 – 2025

Mairie / Exécutif

HORNUNG Vincent

Maire

CHASSOT LEIGLON Sabine

Adjointe

LOUVRIER Henri

Adjoint

Conseil municipal / Législatif

BAUDET Mélanie

BERNEY Yann

FIILISTORF Anne-Sophie GUERRA KÖSSLER Zélie

MEDA Nicolas

NUSSBAUMER Jean-Jacques

PIPOZ Alain

RÜFENACHT Solveig

SCHÜTZ David SERMET Catherine

ST-MART Céline TRIPOD Christian

ZUPPINGER-NOVERRAZ Stéphanie

Commissions du Conseil municipal

Administrative L'Ensemble du Conseil municipal

Bâtiments TRIPOD Christian, Président

BAUDET Mélanie

FILLISTORF Anne-Sophie

PIPOZ Alain SCHÜTZ David

ZUPPINGER Stéphanie, vice-présidente

Culture et loisirs MEDA Nicolas, Président

BERNEY Yann

GUERRA KÖSSLER Zélie, vice-présidente

PIPOZ Alain

RÜFENACHT Solveig SERMET Catherine ST-MART Céline Environnement BAUDET Mélanie, Présidente

FILLISTORF Anne-Sophie GUERRA KÖSSLER Zélie

NUSSBAUMER Jean-Jacques, vice-président

SCHÜTZ David

ZUPPINGER-NOVERRAZ Stéphanie

Finances RÜFENACHT Solveig, Présidente

MEDA Nicolas

GUERRA KÖSSLER Zélie, vice-présidente

TRIPOD Christian

ROUTES ET PARKINGS SCHÜTZ David, Président

BERNEY Yann, vice-président

BAUDET Mélanie

NUSSBAUMER Jean-Jacques

SERMET Catherine

SOCIALE NUSSBAUMER Jean-Jacques, Président

ST-MART Céline, vice-président

TRIPOD Christian

ZUPPINGER-NOVERRAZ Stéphanie

Personnel communal

Bâtiments Didier Ranzoni (100%)
Espaces verts Sébastien Cipolla (100%)

Secrétariat Esther Boissier, secrétaire générale 90%,

jusqu'au 31 janvier 2022

Pierre-Alain Aubert, secrétaire général, 90 % Heidi Schütz, secrétariat-réception, 60%, Thalia Joss, secrétariat-comptabilité,

50% dès le 1er mai 2022

Comptabilité Mandat externe attribué à Horizon VSc,

Véronique Schmutz

Introduction

Madame l'Adjointe, Monsieur l'Adjoint, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément à l'article 48 de la loi sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier se rapportant à l'année 2022.

Rapport du Maire

L'année 2022 a été marquée par de nombreux dossiers présentés au Conseil municipal. Cependant, peu sont arrivés à maturité, parmi eux :

- La sécurisation de la mairie et son accessibilité pour tous.
- Le dossier « caserne pompiers-voirie » qui devait répondre à la demande des pompiers, améliorer notre déchetterie et son accessibilité et réaménager les surfaces de travail de notre voirie.
- Achat d'un nouveau camion répondant aux nouvelles attentes des réglementations et modifications climatiques.
- Projet d'aménagement des combles de la mairie pour une nouvelle salle du conseil municipal et salle des mariages.
- Modification de l'ancien local du lait afin de répondre à une demande de libre-service de produits régionaux.

En fin d'année, le Conseil municipal a reçu les démissions de trois de ses membres, dont Madame Catherine Sermet, présidente du Conseil municipal. Mme Sermet a assumé la première présidence du Conseil municipal en 2021 et 2022. Nous la remercions vivement d'avoir relevé ce défi et pour l'avoir porté pendant 2 ans.

La Mairie de Céligny ainsi que ses collaborateurs ont répondu présents tous les jours afin de remplir leurs tâches et obligations en faveur des Célignotes. Je tiens ici à les remercier vivement pour leur engagement sans faille et leur flexibilité dans l'accomplissement de leurs nombreuses tâches journalières.

La Commune de Céligny a participé avec Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy à la phase 2 de l'implantation de panneaux solaires et pompes à chaleur, ceci afin de sensibiliser les propriétaires Célignotes aux technologies sans énergies fossiles.

Le Conseil municipal a soutenu l'Exécutif dans le projet de couvrir les toits des bâtiments administratifs par des panneaux solaires, cette réalisation se fera sur plusieurs années.

Autre projet en faveur de l'environnement : l'Exécutif a mandaté une société active dans les enjeux climatiques afin de l'aider à atteindre les ambitieux

objectifs 2030, fixés par le Conseil fédéral et l'Administration cantonal. La Mairie a également participé activement à des ateliers de la vision territoriale transfrontalière.

Sur un plan plus général, Céligny renforce ses relations avec les communes voisines par des actions d'échanges réguliers.

Pour renouer avec la vie sociale après la période de pandémie, le 1^{er} août a été la première grande manifestation en présentiel de la commune. Ce fut une vraie réussite, particulièrement grâce au soutien de l'Amicale et de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

Toujours très attendue, la sortie des aînés a été grandement appréciée par les participants.

Pendant la longue période de canicule, une activité accrue de bénévoles a été mise en place pour rendre visite et téléphoner aux personnes âgées de + de 75 ans afin de prendre des nouvelles.

Pour répondre à une demande des habitants, un projet d'implantation de bornes électriques dans le nouveau quartier des Grands-Chênes a été initiée. Ces installations permettent d'anticiper de futurs besoins de recharge des véhicules électriques de la voirie communale.

En mai 2022, l'engagement d'une secrétaire comptable a été finalisé afin de soutenir le personnel en place et développer les activités informatiques dans notre commune. En effet, sous l'impulsion du nouveau secrétaire général et l'aide de la nouvelle secrétaire-comptable à 50 %, l'administration a pu normaliser et informatiser un certain nombre de prestations.

L'extension de l'utilisation de l'ERP des communes genevoises, a permis de simplifier le traitement des salaires, des bons de commandes ainsi que l'édition des factures émises pour nos citoyens.

Cela a permis aussi de structurer les procédures de traitement des factures fournisseurs, pour lesquels des circuits de validation permettent de s'assurer de la bonne qualité du contrôle par les différentes entités de la commune.

Le pendant de cette vérification est un rallongement du délai pour réaliser nos paiements et ce, au détriment des fournisseurs et dans certains cas, des communiers. Conscients de la situation, nous œuvrons à réduire le temps de traitement, tout en préservant la qualité du contrôle et des validations.

Nous sommes fiers, au niveau des débiteurs, d'être la première commune genevoise à avoir émis des factures électroniques, pour les citoyens que le désire, limitant ainsi notre utilisation de ressource naturelle.

De ces traitements découlent aussi une informatisation de l'établissement du budget et l'établissement des comptes annuels de la commune. La commune accepte aussi maintenant les paiements par TWINT, à défaut du paiement par carte dont les frais de gestion sont trop importants pour les prestations délivrées au guichet.

L'informatisation n'est pas à considérer comme un gain de temps, mais plutôt comme une philosophie de transparence et d'unité de traitement. En effet, l'informatique permet de réaliser un traitement égalitaire, puisque « mécanique » et assure une transparence dans la délivrance des prestations. L'accès à l'information est aussi un plus indéniable pour nous, afin de pouvoir suivre un nombre de dossiers croissants et variés.

Pour terminer, nous avons aussi profité de cette année pour finaliser et améliorer notre base règlementaire. Le règlement du Conseil municipal a été finalisé ainsi que les statuts du personnel et le système de contrôle interne. Il s'agit de règles et de procédures qui ne sont que, bien souvent, l'application du bon sens et des us et coutumes. Toutefois, elles sont nécessaires pour assurer une pérennité et une unité de traitement dans le temps et souvent obligatoire du fait de la loi et des règlements en vigueur en Suisse et dans le canton de Genève.

Côté urbanisation, nous avons reçu la finalité du rapport d'un urbaniste au sujet des différentes implantations possibles de nos futurs bâtiments communaux ainsi que le potentiel plafond constructible dans notre commune avec la mention d'une future capacité maximale d'environ 1'000 habitants.

Reconnaissante envers les nombreux bénévoles de notre commune, la Mairie a décidé d'organiser un repas pour les remercier. Cette première manifestation s'est déroulée dans le magnifique cadre champêtre voisin de Belle-Ferme.

Très appréciées, diverses manifestations en lien avec des thèmes « nature et environnement » ont été organisées, telles que soirée dédiée à la découverte des chauves-souris avec la participation de naturalistes ainsi que l'observation des mousses et des lichens. La Commune a également été partie prenante de l'opération « La Nuit est Belle » ceci par l'extinction de son éclairage publique le 23 septembre 2022.

Pour terminer, vous pourrez constater en fin de rapport que les finances communales sont saines. Nous continuons à être attentifs aux besoins de notre population. De nombreux projets sont en cours de réflexion pour la création de nouvelles infrastructures dans notre commune, demandées par la population, comme l'accessibilité à la mairie même pour les personnes à mobilité réduite.

Vincent Hornung Maire de Céligny

Passons ci-après au rapport administratif proprement dit :

Rapport administratif

Conseil municipal

Voici, résumées, les séances tenues par le Conseil Municipal (ci-dessous nommé CM) durant l'année 2022 :

Séance du 18 janvier 2022

Première séance ordinaire de la session de printemps.

• Par **un accord de principe**, le CM approuve à l'unanimité des membres présents l'achat de la parcelle 311 de la route des Coudres.

Mme la Présidente annonce l'entrée en force de la décision de l'ACG relative à la reconduction de l'enveloppe extraordinaire de 500'000 F du Fonds intercommunal destiné exclusivement aux indemnisations dans le domaine de la culture à la suite de la crise sanitaire COVID 19.

Séance du 8 février 2022

Deuxième séance ordinaire de la session de printemps.

Huis-clos pour une naturalisation.

Séance du 8 mars 2022

Troisième séance ordinaire de la session de printemps.

 Par une délibération, le CM accepte par 9 voix, soit à l'unanimité des membres présents, l'ouverture d'un crédit d'investissement de 1'709'000 F en vue de l'acquisition de la parcelle 311 de 1'375 m², de la commune de Céligny, avec bâtiment n° 63 et bâtiment n° 543, propriété de Mme Muriel Chantal Winkler.

Séance du 12 avril 2022

Quatrième séance ordinaire de la session de printemps.

Première lecture des comptes 2021.

Séance du 10 mai 2022

Cinquième séance ordinaire de la session de printemps.

- Par une **délibération**, le CM a décidé d'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2021 dans leur intégralité et les crédits budgétaires supplémentaires 2021, tels qu'ils figurent dans le document annexe qui fait partie intégrante de la délibération, ceci par 10 voix pour.
- Par une **résolution**, le CM reconduit Mme Catherine Sermet et M. Christian Tripod à leurs fonctions de Présidente et Vice-Président du CM, à l'unanimité des membres présents.
- **Décisions de l'ACG**: le CM décide de ne pas faire usage de son droit de veto concernant le point suivant :
 - ✓ Décision de l'ACG relative à l'octroi, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de fonctionnement de 6'200'000 F au titre de la participation des communes au financement de l'accueil des personnes sans abri en 2022.

Séance du 14 juin 2022

Sixième séance ordinaire de la session de printemps, législature 2020 – 2025.

- Par une délibération, le CM a accepté par 7 oui, 1 non et 1 abstention, d'ouvrir un crédit d'étude de F 150'000.- pour l'avant-projet relatif à la phase II de la construction du quartier des Grands-Chênes.
- Par une délibération, le CM a accepté par 9 oui, soit à l'unanimité des membres présents, la nouvelle version du Règlement communal, annulation de la version du 16 juin 2020 et approbation de la version amendée par le Service des affaires communale.
- En réponse à une motion, le CM a accepté par 8 oui et 1 abstention, d'entrer en matière pour la prise en charge des transports des élèves du Cycle d'orientation du mercredi midi.

Séance du 13 septembre 2022

Première séance ordinaire de la session d'automne, législature 2020-2025.

• **Décisions de l'ACG**: le CM décide de ne pas faire usage de son droit de veto concernant les points suivants:

- ✓ Subvention relative l'octroi en 2023, par le Fonds intercommunal de F 5'000.- par place de crèche créée et mise à disposition.
- ✓ Participation du Fonds intercommunal au financement 2023 du Bibliobus intercommunal.
- ✓ Participation du Fonds intercommunal à l'enveloppe 2023 attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de F 1'000'000.-.
- ✓ Participation du Fonds intercommunal à l'enveloppe 2023 attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de F 300'000.-.
- ✓ Participation 2023 au financement d'investissements informatiques généraux pour F 1'000'000.-
- ✓ Participation du Fonds intercommunal aux charges 2023 de fonctionnement du GIAP (Groupement Intercommunal des Activités Parascolaires) pour un montant de F 7'400'000.
- ✓ Octroi, en 2023, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de F 2'500'000.- représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand-Théâtre.
- Par une délibération, le CM a approuvé, par 10 oui, 0 non et 1 abstention, la garantie des engagements de prévoyance dus aux assurés actifs et pensionnés du Groupement intercommunal ORPC Valavran.

En réponse à la motion «Transport du mercredi» depuis le CO des Colombières, le CM accepte par 4 oui, 3 non et 3 abstentions le dépassement de budget pour l'instauration d'une navette du mercredi midi en faveur des élèves du CO.

Séance du 4 octobre 2022

Deuxième séance ordinaire de la session d'automne, législature 2020-2025.

Présentation des comptes de la Fondation immobilière communale par Monsieur Guillaume Fatio, président.

• Par une **délibération**, le CM a approuvé les comptes annuels 2021 de la Fondation immobilière communale, par 9 oui et 2 abstentions.

Présentation du budget 2023 par l'Exécutif.

• Par une **délibération**, le CM a accepté par 10 oui et 1 abstention, d'approuver le nouveau statut du personnel de la Commune de Céligny.

Séance du 8 novembre 2022

Troisième séance ordinaire de la session d'automne.

 Par une délibération, le CM accepte par 9 oui, d'approuver le budget de fonctionnement 2023 pour un montant de F 3'630'233 aux charges et de F 3'634'159 aux revenus, l'excédent total de charges présumé s'élevant à F 3 925.

De fixer le taux des centimes additionnels pour 2022 à 33 centimes.

De fixer le nombre des centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2023 à 0 centime.

D'autoriser M. le Maire à emprunter en 2023 jusqu'à concurrence de F 453 829 pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif.

D'autoriser M. le Maire à renouveler en 2023 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

• Par une **délibération**, le CM accepte par 9 oui, soit à l'unanimité des membres présents, de fixer les indemnités 2023 allouées au maire à 40 000 F et aux deux adjoints à 30 000 F chacun, soit 100 000 F au total.

De fixer les indemnités allouées pour les séances du Conseil municipal à F 70 la séance, pour les séances de Commissions, à F 70 la séance pour les membres, F 100 pour les présidents et F 30 pour le rédacteur du procèsverbal et/ou rapport de Commission, F 100 pour les séances de préparation du Conseil municipal pour le président du bureau du Conseil, soit F 17 000 au total.

- Par une délibération, le CM accepte par 8 oui et 1 abstention, de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023, à F 30.
- Par une délibération, le CM accepte par 9 oui, de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 à 50 %.
- Par une délibération, le CM accepte par 9 oui, d'ouvrir un crédit de F 57 600 pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU), destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales, rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux habitants.

• Par une **délibération**, le CM refuse par 9 non, le crédit de F 100 000, destiné à la réalisation du remodelage de la parcelle 622 pour la création d'une zone de rassemblement communal.

Le CM accepte à l'unanimité, la **nomination au bureau du local de vote** pour l'année 2023 de :

- o Madame Françoise Courvoisier, présidente
- o Madame Carla Vanotti, vice-présidente
- o Monsieur Pierre Oberholzer, suppléant de la présidente
- o Madame Esther Boissier, suppléante de la vice-présidente

Séance du 6 décembre 2022

Quatrième séance ordinaire de la session d'automne.

Les membres du CM élisent Mme Zélie Guerra Kössler à la présidence du CM pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mai 2023 et M. Christian Tripod à la vice-présidence.

- **Décisions de l'ACG**: le CM décide de ne pas faire usage de son droit de veto concernant le point suivant :
 - ✓ Attribution par le Fonds intercommunal, d'une subvention complémentaire de 5,36 millions de francs à la Ville de Genève pour financer son dispositif d'hébergement d'urgence en 2022.
 - Par une délibération, le CM accepte par 12 oui et 1 abstention, de procéder à un amortissement complémentaire sur les crédits relatifs pour un montant de F 221 290 :

Changement des luminaires	78 300	F
Plage – parcelle 226 aménagement Plage – parcelle 226 acquisition	27 770 57 750	F F
Place de jeu – parcelle 369 acquisition	57 470	F

Routes, espaces verts, déchets.

Rapport de Madame Sabine Chassot Leiglon Adjointe

La Route de Suisse ralentit la cadence en été.

Après bien des négociations, nous avons obtenu de l'Office Cantonal des Transports, une diminution de la vitesse à 60 km/h sur le tronçon de la Route de Suisse au niveau de la plage, durant toute la période estivale.

En effet, un trafic à 80 km/h à cet endroit, rend le carrefour dangereux lorsque l'affluence de visiteurs pour la plage est considérable, certains beaux jours.

L'éclairage des routes en douceur.

La Commune de Céligny s'est dotée cette année d'un éclairage routier totalement LED.

En effet, le crédit d'investissement voté et accepté par le Conseil municipal a permis de changer les luminaires de tout le village... petite exception faite de la route de Céligny (route cantonale) sur laquelle nous n'avons pas prise, mais sommes à l'heure actuelle en négociation.

Les avantages d'un tel changement sont doubles. Ils sont à la fois financiers, vu la consommation bien moindre de telles ampoules, et ceci à plus forte raison en cette année d'importantes augmentations des coûts de l'électricité mais aussi importants au niveau environnemental. La réduction graduelle de la puissance lumineuse permettant à la faune nocturne d'être moins dérangée.

Il est à noter que cette réduction lumineuse de 50% à partir de 23h, n'est que très légèrement perceptible par l'œil humain. Le confort et la sécurité des habitants sont ainsi conservés.

Bilan de notre projet pilote : « Local Garden ».

Pour rappel, Céligny a soutenu un projet pilote de serre urbaine qui avait démarré en 2020.

Le projet: mettre sur pied une serre autogérée par des moyens informatiques (gestion à distance de la température, de l'hygrométrie, de l'aération et de la protection solaire) et robotiques (désherbage, arrosage) permettant l'entretien de 10 serres par un seul professionnel.

L'idée était de pouvoir implanter dans des villes, sur un espace réduit et sans sol cultivable, de telles serres, offrant des légumes frais pour les citadins. Les projections voulaient qu'une serre suffise pour une dizaine de familles.

Au cours de la 2^{ème} année de ce projet, les ingénieurs en charge, se sont adjoints les services d'un maraîcher professionnel pour les guider et les aider à mettre en place les corrections nécessaires à rendre ce projet viable.

Des choix avaient été faits au départ, comme la taille des chemins, pour permettre aussi à la serre d'être didactique pour tous, ce qu'elle a été pour nos écoliers qui ont pu se rendre sur place à plusieurs reprises et s'essayer aux plaisirs du jardinage. Sur ce point, notre serre a complètement rempli son contrat.

A noter encore que les quelques familles qui s'étaient inscrites ont pu profiter de ces beaux légumes. Nous avons pu constater avec nos 2 ingénieurs, que la communication régulière était nécessaire à faire fonctionner ce jardin couvert. Point supplémentaire à prendre en considération dans le temps investi pour le fonctionnement d'une serre « tout public ».

À la fin de cette 2ème année de test, et ce malgré les nombreux conseils de maraîchage, le projet ne s'est malheureusement pas montré suffisamment efficace pour être exporter en l'état. Différents changements, comme la taille de la serre (trop petite), l'espace cultivé (les chemins de passage entre les cultures étaient trop grands par rapport à la surface cultivable), entre autres, seront nécessaires pour rendre ce projet possible en ville et ainsi offrir aux citadins le bénéfice de cultures de légumes frais.

Ainsi, même si ce projet de serre urbaine s'est arrêté fin 2022, il a apporté des réponses à travers ses réussites et ses erreurs pour avancer vers le futur avec inventivité.

Un nouveau projet de Loi pour la gestion des ports.

Céligny s'est jointe à toutes les communes genevoises possédant un port, pour travailler ensemble sur le projet de loi, porté par un député du Grand Conseil, qui souhaite retirer la gestion des ports au Canton et la donner au Communes.

De nombreuses visites dans des ports vaudois et français ont aidé ce groupe de travail à envisager tous les avantages, comme une plus grande liberté dans l'attribution des places, mais aussi sur les nombreux inconvénients d'un tel projet, tel que la bascule des frais d'entretien du Canton aux communes riveraines.

En ce qui concerne Céliany, les frais y relatifs seraient très lourds.

Premièrement, notre position géographique problématique, face pleine bise, a pour effet un ensablement du port 2 à 3 fois plus rapide que tous les autres ports genevois, ce qui nécessite de gros travaux réguliers.

Deuxièmement, notre port compte un nombre important de places comptetenu de la taille de notre village, ce qui là encore engendrerait des coûts importants de gestion.

Il demeure clair, selon cette étude, qu'au-delà de la complexité de la mise en œuvre d'un tel projet, les prix des places devraient notablement augmenter pour un service égal par ailleurs. Les avis sont à l'heure actuelle toujours très partagés.

Quelques communes portent ce projet de loi, alors que d'autres (dont Céligny) s'y opposent ainsi que le Canton qui préfère une réorganisation en son sein plutôt qu'un transfert de charges et de revenus aux communes.

Ce projet de loi a été déposé par le député au Grand Conseil et nous attendons, à ce jour, que ce dernier se prononce à ce sujet.

On ne partage plus les vélos genevois...

Le projet genevois de location de vélos n'a malheureusement pas pu tenir ses promesses à Céligny.

Vous avez certainement vu 2 ou 3 vélos de couleur orange et turquoise, répondant au titre de « vélopartage » stationnés à la plage. Ceci était notre unique station (géolocalisée pour les clients possédant l'application) leur permettant l'utilisation de tels cycles depuis Genève jusqu'à Céligny.

Ce projet genevois, s'inscrit dans la politique multimodale de déplacement, qui souhaite encourager tous citoyens à ne plus prendre la voiture, mais la remplacer par les transports en commun et la location de vélos, entre autres. L'isolement de Céligny par rapport aux autres communes genevoises ainsi que sa topographie ont été des freins importants à ce projet.

En effet, nos habitants et les visiteurs ont largement préféré le bus et le train pour parcourir les 18 km qui séparent Céligny de l'entrée de la Ville de Genève. Ensuite, les vélos peinaient à remonter le village et restaient stockés à la plage.

De plus, nous ne pouvions aller qu'en direction de Genève et non pas rayonner dans les régions avoisinantes, étant nous-mêmes la dernière station pour ce territoire « VéloPartage ».

Nous avons donc décidé d'un commun accord avec le Conseiller d'Etat en charge de la Mobilité, avec l'Office Cantonale des Transports et l'entreprise gestionnaire de ce parc de vélos en libre-service, de nous retirer de ce projet. Cependant, nous souhaitons ardemment pouvoir intégrer le programme vaudois de vélo en libre-service « Publi Bike ».

Les négociations vont redémarrer dès 2024, date à laquelle l'Association « Région Nyon » (regroupant toutes les communes vaudoises du district de Nyon), en charge de ce dossier, va planifier de nouvelles stations. La Commune de Céligny s'est déjà inscrite sur la liste d'attente et nous croisons les doigts pour que notre candidature soit acceptée malgré notre particularité « genevoise ».

Des frais à éviter.

En 2022, la levée et le traitement des déchets incinérables ont coûté à la Commune plus de CHF 232'500, ce qui représente à peu près CHF 290 par habitants et par an. C'est une somme considérable au regard du budget communal.

Nos poubelles sont encore beaucoup trop lourdes. Nous devrions arriver à ne faire qu'un sac poubelle noir de 35lt par semaine et par famille. Les chiffres montrent que nos déchets peuvent être encore mieux triés.

Un effort de tri important est déjà fait sur la plupart de nos déchets et les chiffres parlent d'eux-mêmes; j'en profite pour féliciter et remercier tous ceux qui ont déjà acquis ce souci du tri sélectif.

En revanche, les déchets de cuisine semblent vouloir rester encore bien au chaud au fond de nos sacs noirs, plutôt que de se diriger dans la « P'tite Poubelle Verte » qui les attend.

Une poubelle bien triée ne devrait plus contenir que des plastiques. Tout le reste devant être réparti dans les containers adéquats : déchets de cuisine et déchets organiques (déchets verts et de jardins), PET, verre, papier, carton, métal/alu, etc... Un tel sac devrait être volumineux, mais léger et silencieux. Silencieux, car il n'y a que les objets en métal ou en verre qui font du bruit en se tapant les uns contre les autres au fond du sac ; et puis, surtout léger : car ce qui pèse dans nos ordures sont encore trop souvent des matières organiques, chargées d'eau. Le 30% de nos déchets ménagers sont des déchets compostables. Nous payons très cher pour apporter de l'eau à

Le tri attentif de ces matières biodégradables demeure donc un point clé dans notre politique des déchets.

Ceci pour que nous puissions atteindre tous ensemble nos objectifs de développement durable d'ici à 2030, mais surtout pour faire économiser à la commune une somme importante pouvant alors être attribuée ailleurs, pour soutenir nos aînés, nos jeunes ou tout autre projet visant à améliorer la vie de nos citoyens... plutôt que d'amener de l'eau à brûler à l'usine d'incinération des Cheneviers.

J'invite donc tous ceux qui était en marche vers un tri attentif et adéquat de continuer, car les efforts paient (c'est le cas de le dire!), et tous ceux encore dubitatifs d'emboîter le pas à vos voisins pour un avenir plus propre et plus économe.

La fête du Brassus.

brûler!!!

Le Brassus, ce ruisseau qui traverse notre village, est un des bras de la Divonne qui elle-même devient la Versoix en traversant la frontière franco-suisse.

Un important projet de renaturation et de préservation des berges de ce cours d'eau a été réalisé conjointement par la France, la Suisse, le Canton de Genève, le Canton de Vaud, Gex Agglo, ainsi que les communes bordant ce ruisseau comme Divonne, Bogis-Bossey et Céligny.

À l'issue de plusieurs mois de travaux et de collaboration, nous sommes tous allés sur place apprécier et féliciter l'accomplissement de tels aménagements.

Nous avons circulé dans une nature fraîchement replantée, en observant ces berges solidifiées par des constructions biodégradables en fibre de coco. Ce dernier matériau devant tranquillement se transformer en humus et disparaître laissant le temps aux saules et autres végétaux de s'ancrer dans le sol et ainsi raffermir de manière pérenne, les accotements.

Bâtiments en collaboration avec le Maire, école, sport, culture et social.

Rapport de Monsieur Henri Louvrier Adjoint

Céligny est une commune d'environ 850 habitants. Cette relative petite taille permet de soutenir les synergies entre les habitants, les groupes, les associations. Ces diverses synergies se complètent et peuvent produire un cercle vertueux permettant à ceux qui le souhaitent de s'investir pour favoriser le bien vivre ensemble.

La Mairie cherche à optimiser ces dynamiques, au travers de manifestations ou par le biais de soutien matériel ou/et financier favorisant la cohésion sociale, la vie collective, les liens intergénérationnels, les activités culturelles, etc.

Grâce à de multiples manifestations traditionnelles (Promotions, Fête de l'Escalade, etc.) ou plus exceptionnelles (Clean Up Day, Cinéma en plein air, activités à thèmes, etc.) ces liens et ces dynamiques trouvent un écho favorable auprès de la commune. Il est important de remercier toutes les personnes qui s'investissent de près ou de loin dans ces activités culturelles, sociales, sportives, festives, etc. sur notre territoire communal.

Social, culture et sport

L'augmentation de l'enveloppe social au budget 2022 (de CHF 8'000 à 11'000) a permis d'accroître l'aide apportée à de multiples institutions et associations en lien avec le domaine de la précarité, de l'exclusion social, de la migration, la jeunesse, lutte contre les discriminations liées aux genres, des familles dans le besoin, des personnes en situation de handicap, de la santé mentale, etc. Ces aides financières à 37 institutions permettent de se montrer solidaire et de répondre à une petite partie des très nombreuses sollicitations que la Mairie reçoit chaque année (environ une centaine de demandes dans le domaine social).

La commune soutient aussi diverses associations, groupements, partenaires culturels ou sportifs. Ces soutiens s'inscrivent sur le long terme pour certains comme les grands clubs du Canton (Servette FC et GSHC) ou diverses associations telles que les Amis des bateaux à vapeur du Léman. Cela permet de soutenir des activités sportives ou culturelles pérennes et en contrepartie la Mairie peut mettre à disposition des habitants des billets gratuits lors de certains matchs ou sorties sur les bateaux de la CGN. Le soutien à l'Association « Musique à l'Eglise en Terre Sainte » nous permet de bénéficier depuis de nombreuses années de la venue de concertistes de

musique classique dans notre village. Nous soutenons aussi certaines associations sportives plus locales comme Cyclo Céligny et certains clubs sportifs assez proches qui accueillent des habitants de notre village (par ex. FC Crans, Basket Versoix, etc.). Une attention particulière est aussi apportée à la dimension inclusive du sport au travers de soutien pour des manifestations sportives comme Swiss Open Geneva en fauteuil roulant ou le soutien à l'Association Sportive des Schtroumpfs.

Le renouvellement des éclairages dans la salle des sports (salle communale) a permis de réduire notre consommation d'énergie et améliore la qualité d'accueil des utilisateurs qu'ils soient sportifs ou non.

Il nous tient à cœur de maintenir aussi des soutiens et un intérêt particulier pour nos seniors. Cela se traduit par l'organisation ou le soutien financier à des activités destinées aux ainés, comme le Noël des aînés et l'accompagnement à la sortie estivale des aînés. Nous marquons aussi certains anniversaires, lors de jubilé dès 80 ans, par un petit cadeau accompagné si possible par une visite à domicile afin de personnaliser ce moment de rencontre et de partage. Nous avons aussi mis sur pied une aide administrative et gratuite pour remplir la déclaration d'impôts destinée aux aînés qui seraient éligibles car en-dessous de certains critères de revenu et de fortune.

Ecole et famille



Photo Alain Pipoz

Du côté de l'école, nous avons enfin pu finaliser des travaux de rénovation qui se sont déroulés lors d'une première étape durant les vacances estivales de 2021. C'est ainsi que durant les vacances de février 2022, les lumières spécialement adaptées aux bâtiments scolaires ont pu être installées dans les deux dernières classes non encore équipées. En effet, à cause d'un retard

technique (inhérent à une pénurie de composant électronique) le constructeur des néons, n'a pas pu livrer l'entier des luminaires commandés. Ces changements d'éclairage contribuent à réduire notre consommation d'énergie.

Par ailleurs, des travaux de peintures dans la cage d'escalier et divers petits travaux d'entretien ont permis d'améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail de l'équipe enseignante.

La fête de fin de l'année scolaire ou Promotions s'est déroulée le vendredi 1^{er} juillet. Tous les élèves ont reçu le traditionnel bon d'achat d'une librairie de la région. Cette année, nous avons effectué un petit changement dans le choix du cadeau de départ des 8èmes. En effet, pour marquer le passage au Cycle d'Orientation de Versoix la commune avait pour habitude d'offrir un dictionnaire. Cette année les jeunes ont reçu un magnifique stylo Caran d'Ache dans un boitier métallique avec inscription commémorative des Promotions 2022.

Après 2 années de restrictions pour cause de mesures sanitaires liées au Covid, la fête a pu se dérouler en présence des parents. Les familles des enfants avaient rendez-vous à 18h dans le préau d'école pour entendre une chorale composée par les enfants des classes de l'école primaire. Le chant « Viva les vacances » a été particulièrement bien choisi pour clore une série de plusieurs chants.

Dès 19h, un apéritif, des glaces et le trampoline nous attendaient sur la place des Grands-Chênes, pour le plaisir des petits et grands réunis pour ce moment festif. Comme d'habitude tables, bancs et deux planchas étaient à disposition pour permettre aux familles de préparer des grillades et partager un repas en bonne compagnie. La soirée s'est déroulée dans un esprit chaleureux et de fête. Grâce à cette fête des Promotions 2022, les enfants ont pu retrouver pour leur plus grande joie communicative, l'installation de 8 trampolines permettant moult sauts et pirouettes et les parents un espace de rencontre et de convivialité au sein du village.

Au niveau des familles, nous continuons à soutenir l'association intercommunale «Super Nounou» qui permet de mettre en relation des familles et des accueillantes familiales de jour dans le domaine de la petite enfance.

En 2022, la collaboration avec l'Ecole suisse de ski (ESS) a permis de soutenir financièrement des familles de notre village. C'est ainsi que 5 enfants ont bénéficié d'un rabais de CHF 200.- pour des cours de ski ou de snowboard Ces cours se sont déroulés le mercredi, le samedi voire lors d'une semaine de ski avec des moniteurs qualifiés, aux Diablerets, aux Paccots ou à Verbier. Nous avons aussi soutenu financièrement la journée de ski à CHF 1.- destinée aux enfants défavorisés du Canton, organisée par l'ESS.

Cycle d'Orientation

La commune a pu renouveler sa présence au sein de la COMCOL (Commission du CO des Colombières) qui regroupe les différentes autorités municipales ayant des jeunes dans cet établissement, la direction et les représentants des enseignants. Plusieurs sujets sont à l'ordre du jour de cette Commission par ex. le dispositif d'orientation scolaire et professionnel, le financement des camps et des sorties, le financement des projets de Développement Durable, les manifestations diverses, le climat scolaire, etc. Plusieurs projets de Développement Durable ont besoin du soutien financier des communes pour aller de l'avant. C'est une belle occasion de permettre aux jeunes d'être sensibiliser aux problématiques des enjeux climatiques et de mettre sur pied des projets concrets qu'ils réalisent dans le cadre scolaire.

Cette année, a aussi été marquée, depuis la rentrée d'automne, par le rajout d'un trajet retour le mercredi midi, en car pour les élèves du CO jusqu'au village, à la suite d'une demande de l'APEC, relayée au sein du Conseil municipal.

Synergies intercommunales

La Commune de Céligny participe activement au bon fonctionnement de structures intercommunales ou/et régionales. C'est ainsi que pour ce seul dicastère, de très nombreuses séances de travail ont jalonnés cette année 2022.

Certaines structures permettent une bonne coordination à un niveau intercommunal sur l'ensemble du territoire genevois par l'entremise des séances de travail de divers groupes en lien avec l'Association des Communes Genevoises (ACG). Il existe aussi une coordination de communes plus locale, c'est le Groupement des Communes de la Rive Droite du Lac (GCRDL). Les dossiers traités s'inscrivent dans une réflexion précise et une temporalité limitée (par ex. débattre d'un nouveau projet de loi, d'une modification d'un règlement d'application d'une loi cantonale, etc.), d'autres dossiers sont suivis sur le long terme et/ou sont récurrents (par ex, gestion en commun d'un fond annuel de subventions intercommunales, etc.).

Voici les principaux dossiers nécessitant un suivi et un investissement sur le long terme pour en maitriser les divers enjeux, afin de bien promouvoir les intérêts de notre Commune au sein d'une entité plus large :

Les réunions et AG de l'Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois énergie (ACPT). En effet, notre Commune a consommé environ 1.100 m³ de plaquette de bois en 2022 dans le dispositif de chauffage à distance (CAD) installé aux Grands-Chênes, fonctionnant pour plusieurs immeubles (privés ou communaux). Cette participation

- active à une structure intercommunale nous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel sur le prix des plaquettes.
- Les travaux de la Fondation intercommunale de la piscine de Pré-Bois, un projet intercommunal de piscine avec bassin Olympique est prévu dans un Plan Localisé de Quartier qui va regrouper plusieurs communes genevoises dont Céligny.
- o Le dispositif urgence Ukraine, réunions et visioconférences.
- Les réunions des instances participatives de l'école primaire de Céligny.
- o Le suivi de la commission du CO des Colombières (Comcol).
- Les travaux des commissions (sociale, sport et culture) et réunions du Groupement des Communes Rive Droite du Lac.
- Les travaux des Commissions (cohésion sociale, culture) et AG de l'Association des Communes Genevoises.

Bâtiments

Rapport de Monsieur Christian Tripod Président de la Commission des bâtiments

En 2022, la Commission des bâtiments s'est réunie à deux reprises, le 22 mars et le 24 mai, en coordination et en présence de l'Exécutif.

Lors de ces séances, la Commission a poursuivi l'analyse du dossier proposé par l'Exécutif de création d'une nouvelle caserne agrandie des pompiers, proposée avec la transformation et extension de la Voirie communale.

Ces séances ont suivi une présentation des activités, besoins et attentes futures de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Céligny, faite le 18 janvier 2022 au Conseil municipal par l'Etat-major de la Compagnie.

A la suite de l'ensemble de ces séances, la Commission a émis un rapport intermédiaire, daté du 3 octobre 2022, à l'attention du Conseil municipal.

Ce rapport, qui est public, récapitule l'ensemble du travail effectué sur ce dossier, tant lors des séances tenues qu'à travers l'analyse des documents reçus.

Il résume les constats de bases de la Commission (historique de la CP19, cadre légal, organisation et spécificité, besoins en équipements, véhicules, matériel et locaux) et son analyse à ce stade du projet des nouveaux locaux (localisation possible et étude initiale de bâtiment pompiers-voirie).

En conclusion, il donne au Conseil municipal la position, les demandes et les recommandations de la Commission.

Ces dernières ont fait l'objet d'un projet de résolution intitulée « Pour le maintien d'une compagnie communale de sapeurs-pompiers » et d'un projet de motion intitulée « Pour un service de lutte contre les sinistres efficace à long terme », tous deux datés du 29 janvier 2023 et qui ont été approuvés par le Conseil municipal lors de sa séance du 7 février 2023.

Routes, canalisations et plage.

Rapport de Monsieur David Schütz, Président de la Commission des routes et parkings

Les aménagements et améliorations potentiels au niveau des routes communales sont toujours nombreux. Les projets abordés par la commission en 2021 sont repris en 2022.

Chemin des Ochettes.

La Commission a débattu du projet d'élargissement du chemin des Ochettes. Pour ce faire, l'Exécutif a prévu d'approcher les propriétaires et obtenir un accord pour une cession de terrain.

Parkings de la plage et du village.

Le stationnement est un problème récurrent au niveau de la plage lors de la saison estivale. Il est prévu une limitation de stationnement à 6h au parking de la Poissonnière. L'agrandissement du parking n'est pas à l'ordre du jour. Pour ce qui est du parcage au cœur du village et dans le quartier de l'ancienne gare la Commission souhaite un état des lieux des occupations et locations.

Mobilité douce.

La Commission souhaite favoriser la mobilité douce grâce à des incitations à l'utilisation de vélos électriques. Publibike étant réservé aux membres de Région de Nyon, la Commission trouverait judicieux de mener des négociations avec cette entité vaudoise.

Limitation de vitesse sur les routes cantonales.

La route de Crassier et la route de Céligny pose des problèmes au niveau du carrefour avec la route de Crans pour la roue de Crassier et au niveau de la Ferme de Pré-Nuaz pour la route de Céligny. Les limitations actuelles sont trop

élevées, il serait souhaitable de faire baisser la limitation de vitesse à 60 km/h voire 50 km/h.

La Commission n'a pas prévu de se réunir à nouveau étant donné que les dossiers en cours sont en main de l'Exécutif.

Social

En 2022, la Commune de Céligny a alloué 1,14% de ses charges de fonctionnement (1ère commune genevoise) à l'aide à la solidarité internationale selon le rapport de la Fédération genevoise de coopération.

Rapport de Monsieur Jean-Jacques Nussbaumer, Président de la Commission sociale

Durant cette année 2022, les membres de la Commission sociale se sont réunis à trois reprises, en février, en mai et en octobre.

Les membres sont : Mesdames Céline St Mart et Stéphanie Zuppinger, Messieurs Christian Tripod et Jean-Jacques Nussbaumer.

Fait à relever : tous les membres étaient présents aux trois séances.

Le fonds alloué à la Commission est de CHF 23'000.- pour cette année 2022.

Pour cette année donc, près de 90 demandes d'aides à l'étranger sont parvenues au secrétariat de la commune de Céligny. Ces demandes d'aides concernent principalement des pays du continent africain, comme chaque année d'ailleurs.

Les membres de la Commission sociale ont décidé cette année de subventionner 5 projets :

Namasté - Gumda	CHF	11'000
Menier – Tilos	CHF	3'000
UNICEF (Ukraine)	CHF	3'000
Mercy Ships	CHF	3'000
Lumière pour Haïti	CHF	3'000



NAMASTE GUMDA: Cette Association basée à Céligny est notre « fil rouge ». Nous sommes heureux de pouvoir encore aider son fondateur, Alain Pipoz et les membres de l'Association pour des projets ambitieux et magnifiques au Népal.

Pour cette année prochaine, le projet est la construction de deux bâtiments pour les enfants qui logent à l'école à Gumda : un bâtiment « hostel/pensionnat » ainsi qu'un autre bâtiment « réfectoire ».

Le budget pour ce projet s'élève à CHF: 117'000.- et les travaux débuteront dès que le 50% du budget sera trouvé. https://www.namastegumda.com/

MENIER-TILOS: Cette Association, née de l'initiative d'un habitant de Meinier, fourni une aide aux habitants de la petite île de Tilos (archipel du Dodécanese en

Grèce) qui accueillent les réfugiés arrivés sur ses côtes, ceci malgré la crise économique que subissait déjà la Grèce. L'idée est d'aider les habitants de l'île (650 habitants) à concrétiser un projet offrant du travail aux réfugiés tout en mettant en valeur les savoirs faire locaux. Les étapes : rénovation d'une chèvrerie - achat des premières bêtes (2018) - inauguration de la fromagerie (2019) – achat de 51 bêtes adaptées au climat (2020) - production de fromage (2021) – consolider ce qui a été entrepris afin de pouvoir remettre ce projet définitivement aux mains des habitants de Tilos (2022-2023).

https://www.meinier-tilos.com/





MERCY SHIPS: Cette ONG est une organisation humanitaire qui déploie un hôpital flottant en Afrique: Son équipage bénévole offre des opérations chirurgicales qui transforment des vies, ainsi que de la formation continue médicale et des rénovations d'infrastructures pour soutenir le système de santé local. https://mercyships.ch/fr/

UNICEF (aide d'urgence pour l'Ukraine) : Un monde meilleur pour chaque enfant. Telle est la vision du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour laquelle l'UNICEF s'engage depuis sa création en 1946.

La mission de l'UNICEF est de faire appliquer les droits de l'enfant pour chaque enfant, quelle que soit sa couleur de peau, sa religion ou son origine. La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant constitue le fil conducteur de leur travail dans le monde.



De l'aide d'urgence à la reconstruction à long terme, l'UNICEF permet aux filles et garçons du monde entier de grandir de manière saine et sécurisée et de déployer leurs potentiels. En effet, chaque enfant a droit à une enfance. https://www.unicef.ch/fr



LUMIERE POUR HAÏTI: Lumière pour Haïti prend en charge les frais de scolarité de 38 enfants en primaire et secondaire, soutient trois écoles primaires et deux écoles professionnelles, et offre aux élèves un repas chaud par jour.

Lumière pour Haïti permet à également plus de 30 jeunes gens à Port-au-Prince d'aller à l'université. Sans aide extérieure, cette jeunesse issues des bidonvilles ne pourrait ni aller à l'école, ni apprendre un métier. Lumière pour Haïti fait le lien entre Haïti et quelques institutions genevoises pour des projets de développement (jardin communautaire, construction d'un Centre de Formation Continue, ...) https://lumierepourhaiti.org/

Les membres de la Commission sociale remercient La Mairie de Céligny pour le soutien financier aux diverses associations d'aide à l'étranger.

Aide en Suisse

Diverses subventions ont été allouées par la Mairie au cours de l'année 2022, le détail est disponible au secrétariat.

Culture et loisirs

Rapport de Monsieur Nicolas Meda, Président de la Commission Culture et loisirs

Membres : Yann Berney, Zélie Guerra Kössler, Alain Pipoz, Solveig Rüfenacht, Catherine Sermet, Céline St-Mart, Nicolas Meda

Cinq événements organisés par la commission Culture et Loisirs (CCL) ont eu lieu en 2022 :

Vide-dressing.

La première activité organisée par la Commission Culture et Loisirs en 2022 s'est déroulée le dimanche 10 avril avec un Vide-dressing qui a réuni environ 15 exposants dans la salle communale. Chaleureuse ambiance et des retours positifs des exposants et des visiteurs pour une première édition.

Cinéma sous les étoiles.

Soucieuse de proposer de nouveaux événements dans la Commune, la CCL a organisé une projection de cinéma en plein air avec l'aide de l'Association ADN Project.

L'événement a eu lieu le 10 Juin au « carré », au centre des anciens immeubles. Un grand écran a été installé pour l'occasion sur le terrain de pétanque et la projection du film *Marcello Marcello* a ravi un public essentiellement familial. Pour le jeune public une première partie était proposée avec des dessins animés.

Nous avons eu la chance de compter sur une très belle météo pour cette première édition. La CCL tient à remercier les bénévoles de Celywood qui avaient préparé des popcorns et des boissons pour l'occasion. Rendez-vous est pris pour 2023!

Vide greniers.

Après plusieurs années de pause, la CCL était heureuse de remettre sur pied un Vide greniers, le dimanche 19 juin dans notre commune. Très belle participation avec plus de 40 exposants le long de la route des Coudres et un public venu en nombre dès les premières heures pour chiner les trésors des greniers de Céligny.

Concert au temple.

Le traditionnel concert au temple organisé par la CCL a eu lieu le samedi 19 et dimanche 20 novembre. Voilà déjà plusieurs années que ce rendezvous ravi les amoureux de musique classique. Cette année, ce ne sont pas loin de 200 personnes sur les 2 soirs qui sont venus écouter les deux artistes, Gerard Leclerc, au violoncelle, et Muriel Slatkine, au piano, avec un programme intitulé de « Bach à Piaf ».

Escalade.

L'année s'est terminée avec la traditionnelle fête de l'Escalade. Cette année encore un cortège d'enfants déguisés et accompagnés d'une fanfare est remonté le village jusqu'à la place des Grands-Chênes pour déguster la soupe aux légumes et la traditionnelle marmite en chocolat.

La CCL tient à remercier tous les bénévoles et l'APEC pour leur soutien dans l'organisation de la manifestation.

Appel à Projets.

Soucieuse de permettre à tous les habitants de la commune de faire part de leurs idées et initiatives, la CCL a organisé un appel à projets en 2022 par le biais du Bulletin communal. Plusieurs projets ont été présentés et discutés. Certains déjà mis en œuvre tel que des cours de danse. D'autres projets sont à l'étude et pourraient voir le jour en 2023.

Commission environnement

Rapport de Madame Mélanie Baudet Présidente de la Commission Environnement

La Commission environnement, composée de Madame Mélanie Baudet, présidente, Madame Zélie Guerra Kössler, Madame Anne-Sophie Fillistorf, Madame Stéphanie Zuppinger, Monsieur Jean-Jacques Nussbaumer et Monsieur David Schutz, a le plaisir de vous faire part de son rapport d'activité pour l'année 2022.

SAPIN DE NOËL.

La Commission s'est penchée sur la faisabilité de prendre un sapin en pot pour remplacer le sapin de Noël de la place. Les entreprises proposant ce type de prestations n'offrent pas de sapin en pot au-delà de 180 cm. Malheureusement, il ne semble pas y avoir d'alternative au sapin coupé. Cependant, si des plus petits sapins devaient être utilisés pour les décorations des fontaines ou du tour de l'érable par exemple, nous demandons qu'ils soient en pot.

La Commission a aussi parlé de l'éclairage de Noël et de la situation énergétique de l'hiver 2022-2023 et conseille de limiter l'éclairage au seul sapin de Noël avec les guirlandes LED (ce qui est déjà le cas) et de limiter l'éclairage au moyen d'une minuterie de 17h à 23h et de 5h à 7h par exemple.

CLEAN-UP DAY.

Cette année, la Commission environnement a pris le lead du Clean-Up Day. Merci à Zélie Guerra-Kössler et Stéphanie Zuppinger-Noverraz pour l'organisation. Il y a eu légèrement moins de participants qu'en 2021. 28,7 kg de déchet ont été ramassés. Deux ambassadeurs de l'IGSU, la structure faîtière de cet événement national, sont venus participés au Clean-up Day de Céligny. Cette année, l'IGSU a récompensé Céligny d'un prix d'une valeur de 500 CHF pour l'action la plus créative de l'édition.

PRO NATURA-GRENOUILLES (EN COURS).

Une demande d'une habitante est parvenue à la présidente concernant la traversée de la route par les grenouilles en période de reproduction (fin de l'hiver) pour rejoindre des milieux humides pour la reproduction. ProNatura met en place des « agents de la circulation » pour permettre aux batraciens de rejoindre leurs lieux de ponte. Chez nous, cela concernerait la route près de la ferme La Pièce (route de Crassier).

Une information du centre de coordination pour la protection des amphibiens et reptiles du Suisse (karch) est parvenue aux Celignotes via le Bulletin communal

ATELIERS ZÉRO DÉCHET.

En mai, un atelier sur le thème de la confection de lessive maison a été organisé à la grande salle avec les « Potions d'Adèle ».

En novembre, la Commission a organisé un deuxième atelier Zéro Déchet pour confectionner un déodorisant intérieur avec les « Potions d'Adèle ». http://presentation.lespotionsdadele.ch/

Nous discutons également pour l'organisation d'ateliers « trucs et astuces » en 2023. La fondatrice des « Potions d'Adèle » propose de se charger d'organiser des ateliers une fois par mois, la Commission souhaite la soutenir dans sa démarche (salle et publicité dans le Bulletin) et aimerait regarder avec CélAtelier pour louer la salle.

La Commission aimerait aussi sensibiliser les enfants de l'école à la problématique des déchets et d'organiser des ateliers avec « ZeroWaste » en 2023. Les « Potions d'Adèle » organise également des ateliers de sensibilisation pour les écoles et va nous transmettre son programme.

PRODUITS D'ENTRETIEN BIO POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX.

Lors de l'atelier sur la lessive maison en mai, la créatrice des « Potions d'Adèle » a proposé ses produits pour les nettoyages des bâtiments communaux et l'école. Il s'agit de produits écologiques et biodégradables. Plusieurs communes les utilisent déjà et les retours sont très positifs. Un membre de la Commission émet un bémol sur l'efficacité et demande un temps d'essai et un retour de M. Ranzoni.

La Commission environnement demande que si le test est concluant, les produits des « Potions d'Adèle » soient utilisés pour le nettoyage des bâtiments communaux.

Encouragement à la culture

Diverses subventions ont été allouées par la Mairie au cours de l'année 2022, le détail est disponible au secrétariat.

Aides sportives

Diverses subventions ont été allouées par la Mairie au cours de l'année 2022, le détail est disponible au secrétariat.

Subvention à la protection de l'environnement

Diverses subventions ont été allouées par la Mairie au cours de l'année 2022, le détail est disponible au secrétariat.

Sapeurs-pompiers

Rapport du Commandant Florian Baudet

Effectif

L'effectif de la compagnie au 31 décembre 2022 était de 20 sapeurs, dont 1 Cdt, 3 Of, 5 Sof, 11 Sap.

Exercices

- 4 cours de cadre
- 4 exercices de compagnie
- 3 exercices de protection respiratoire
- 1 exercice de rattrapage

Ainsi que la conduite du véhicule réparti au long de l'année.

19 mars Formation tronçonneuse et meule

12 mai Exercice d'extinction 25 août Inventaire matériel

3 novembre Exercice

10 décembre Entretien matériel et local

2022 Tous : conduite du véhicule du feu

Taux de participation aux exercices : 70 % identique à 2021.

Félicitation au premier Lieutenant Yonnel Widmer, sergent Dirk Harnisch, app Didier Ranzoni, sap Sandra Frélechoux et Cap Florian Baudet pour 100 % de présence aux exercices.

Un grand merci à la mairie pour avoir offert des bons d'achat à utiliser dans les commerces du village.

Interventions

5 interventions ont eu lieu en 2022.

8 septembre 2022	Chute d'arbre	Route de Crassier
2 octobre 2022	Chute d'arbres	Route de Founex
29 octobre 2022	Inondation de cave	Route de Suisse
11 novembre 2022	Inondation de cave	Route de Suisse
30 novembre 2022	Fuite sur BH	Chemin du Port

Gardes

7 évènements ont nécessité une garde, soit :

9 janvier Brûlage des sapins de Noël

19 juin Vide greniers
1er juillet Promotions
1er août Fête nationale
9 septembre FestiCoudre
7 octobre Enterrement
9 décembre Escalade

En 2022, les mesures sanitaires dues au Covid 19 ont été supprimées.

Formation

Aucune formation « pompiers » n'a été effectuée en 2022. Le Cdt Baudet ainsi que quelques membres de l'Etat-major ont participé à diverses séances, assemblées et rapports tout au long de l'année 2022.

Récapitulatif

36	heures
250	heures
24	heures
67	heures
0	heure
66	heures
15	heures
	250 24 67 0 66

Total 458 heures contre 637 heures en 2021.

Cette année fut relativement calme au niveau des interventions. Nous constatons que ce sont exclusivement des sorties pour chutes d'arbres et inondations. Les sapeurs sont sollicités pour des gardes diverses et je tiens à les remercier pour leur dévouement. N'oublions pas le conflit dramatique qui se joue proche de nous et qui pourrait à tout instant mobiliser nos connaissances et moyens afin de venir en aide à la population. Je tiens encore une fois à remercier toute la compagnie pour son engagement et pour sa motivation comme sapeurs-pompiers volontaires. Je tiens également à mercier les autorités de Céligny par l'intermédiaire de son secrétaire général qui nous a fait l'honneur de sa présence à notre assemblée générale. Florian Baudet, capitaine.

Protection civile

Depuis 2013, Céligny a rejoint Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix à l'ORPC de Valavran.

Rapport annuel 2022

L'Office Intercommunal est géré par le Major Stéphane Granger assisté par Madame Maria Fonzo. L'Office s'occupe des travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement. Le Capitaine Christian Devaud est Suppléant du Commandant de l'ORPC Valavran. Il a été confirmé à ce poste par les Magistrats du Groupement lors de la séance de mars 2022.

L'Office se situe au 27, Rue du Village à Genthod (1294).

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- La formation des cadres
- L'entretien du matériel et des constructions
- L'organisation de séances de coordination avec les partenaires
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC

En plus de ses activités permanentes, elle a :

- Eté engagée au centre de vaccination de Joinville durant le mois de mars
- Eté engagée de mars à juillet dans le cadre de l'engagement Hospitium

A fin 2022, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit :

• population de l'ensemble du groupement 38'713 habitants

effectif actuel des astreints du groupement 173 personnes

Actuellement, l'Etat-Major compte 19 collaborateurs.

Engagements effectués durant l'année.

Total des cours	accomplis :	1634 jours effectués
•	Cours répétition	774 jours cumulés
•	Cours de Cadres	78 jours cumulés
•	Rapports Etat-major	76 jours cumulés
•	Heures isolées (jours)	62 jours cumulés
•	Engagement Cata	644 jours cumulés

Les cours des divers services :

- cours Constructions CR du printemps et automne
- cours Assistance CPA (contrôle périodique de abris)
- cours Appui printemps et automne avec diverses réalisations d'aménagements
- cours PBC (protection des biens culturels) Visite de la Collection Ami-Argand
- cours Télématique (sirènes mobiles/Refresh Polycom)et support au Suivi pour notre structure IT
- cours Matériel (inventaire / maintien en plaine valeur et finalisation système code-barres)

Le Service des Constructions était engagé cette année pour un CPC, contrôle périodique des constructions, qui se fait tous les 10 ans. Préparation au printemps et contrôle à l'automne. Cette équipe, composée de 8 astreints, mérite toute notre reconnaissance pour le travail qu'ils exécutent en sous-effectif depuis plusieurs années déjà et ce n'est pas la réforme 2021 qui va améliorer cette situation.

Le Service Assistance CPA a réalisé cette année ses contrôles des abris chez les particuliers. C'est avec environ 180 abris visités, et un taux relativement faible de défectuosités que nous constatons une recrudescence d'abris de bonnes qualités sur l'ensemble des communes du Groupement ORPC Valavran, et une nette amélioration de l'entretien de ces abris par les propriétaires. Certes, la configuration politique actuelle nous aide bien. Une planification d'attribution a également été réalisée, afin de dénombrer les places protégées et contrôler le taux respectif pour toutes les communes du groupement.

Une seconde partie du Service Assistance, celui dédié à la population, a réalisé le montage entier des lits de la construction de l'école de Genthod. Ce ne sont pas moins de 470 lits qui ont été réalisés en l'espace de 2 jours. En même temps, et afin de varier les plaisirs, cette équipe a été dédiée durant une après-midi, à monter un point de distribution de pastilles d'iode à la population, le tout avec succès.

Le Service Appui s'est distingué cette année lors de divers chantiers, à Pregny-Chambésy pour la rénovation des barrières de l'étang des écrevisses, la remise en état des bordures de la rivière ainsi que quelques aménagements sur ce site. En parallèle, une seconde équipe œuvrait dans le parc Lullin afin de remettre en état le chemin bordant la route du Saugy, dans sa partie inférieure. Une troisième équipe nettoyait le lit du Brassus, à Céligny, de toutes les branches et troncs d'arbres tombés durant l'hiver.

A l'automne, c'est l'autre moitié de la section Appui qui s'est illustrée en réalisant tout le réaménagement de la descente vers le Gobé, à Pregny-Chambésy, ainsi que la rénovation des sols de la partie se dirigeant vers la commune de Bellevue. Quelques arbres ont été abattus, et des troncs au sol ont été débités et livrés au dépôt de voirie. Là aussi, des petits aménagements ont été créés pour les promeneurs. Une seconde équipe

travaillait d'arrache-pied afin de débiter de gros troncs entravant les bordures du Brassus à Céligny et une troisième équipe réaménageait la partie inférieure du parc Lullin, vers les tennis, sur la commune de Genthod.

Le Service PBC, durant son CR d'automne, s'est penché sur la collection Ami-Argand à Versoix, afin d'analyser la méthodologie de mise sous protection en cas de catastrophe, d'incendie ou autre. Fort d'une excellente collaboration avec les responsables du patrimoine versoisien, de nombreux points ont pu être mis en évidence, afin que nos collaborateurs puissent poursuivre avec l'élaboration de la documentation appropriée pour cette collection.

Le Service Télématique se charge de l'essai des sirènes chaque année ainsi que de l'ensemble de notre parc Polycom. Des refresh ont été dispensés à nos collaborateurs durant les CR, et une aide non négligeable a été apportée à notre service IT pour le changement de notre serveur.

Le Service Suivi se charge principalement de la partie IT. Ils ont été très occupés cette année par le renouvellement de notre serveur ainsi que le déploiement d'un réseau tout neuf pour notre poste de commandement de Valayran.

Le Service Matériel se charge de l'inventaire et de l'entretien de notre assortiment de matériel. Nous avons déployé notre système de gestion par code-barres cette année, et c'est véritablement une grande satisfaction de pouvoir travailler avec un outil performant et entièrement développé en interne, grâce à la collaboration de plusieurs services.

Le Service Cuisine s'est chargé du ravitaillement de nos troupes durant les grands cours de répétitions, à la plus grande satisfaction de nos astreints.

Le Service Transports a eu passablement de travail cette année avec des interventions importantes sur quelques-uns de nos véhicules. Mais ce fut également le moment, appuyer par nos Magistrats, d'entamer une transition énergétique avec le remplacement d'un vieux bus diesel par un véhicule de même capacité, mais 100% électrique.

Finalement, un engagement nous a occupé de mars à juillet, durant lequel toutes les constructions de notre Groupement Intercommunal ont été équipées en vue d'accueillir de la population, des personnes sinistrées ou des personnes en quête de sécurité. Ce fût l'occasion de démarrer des travaux de rénovation dans la perspective d'augmenter la capacité d'accueil dans une construction, de refaire les devantures et accès dans quelques constructions, de préparer le matériel sanitaire pour l'accueil de personnes, tout comme la partie administrative afin de gérer l'occupation des abris. Enfin, ce sont 644 jours de services qui ont été assignés à cette mission et nous ont permis d'approfondir certains dossiers et améliorer considérablement notre capacité opérationnelle.

Je tiens à féliciter l'ensemble de l'état-major de l'ORPC Valavran, qui par son soutien et son engagement, fait de notre structure un magnifique outil prêt à relever les défis sécuritaires que nous serions susceptibles de rencontrer sur nos communes. Mais également remercier les astreints qui répondent très favorablement à nos convocations, et qui, durant leurs CR, répètent les gestes d'urgence, acquiers les connaissances pour l'utilisations d'engins et les comportements à avoir pour affronter presque toutes les situations.

Félicitations à tous et merci pour cette collaboration qui fait le succès de notre Groupement et porte son écho loin à la ronde.

ORPC Valavran
27, Rue du Village / 1294 Genthod
022 774 08 06
office@orpcvalavran.ch
www.orpcvalavran.ch

Président de Groupement : M. Vincent Hornung (Céligny)
Vice-Président du Groupement : M. Philippe Pasche (Pregny-Chambésy)

Cdt Stéphane Granger, ORPC Valavran – Rue du Village 27, 1294 Genthod

Statistiques diverses selon l'OCSTAT

Au 31 décembre 2022, la population de Céligny représentait 860 habitants contre 828 à fin 2021. Les 0 à 19 ans représentent 25.2 %, les 65 ans et + 16.5 %. 36.3 % sont de nationalités étrangères.

<u>Emploi</u>

Céligny compte 73 emplois équivalents plein temps, 24.1 % dans le secteur primaire, 5.9 % dans le secteur secondaire et 69.9 % dans le secteur tertiaire.

Etat Civil

Arrondissement de l'Etat civil Rive Droite du Lac

Trois mariages ont été célébré à la Mairie de Céligny en 2022. 2 procédures de naturalisations ont abouti en 2022. 3 décès ont eu lieu sur le territoire communal.

L'année 2022 a été marquée par un retour à la normale pour l'arrondissement de l'état civil de la Rive droite du lac. Les chiffres sont stables et comparables à ceux d'avant la pandémie.

Il est à noter que l'année 2022 marque l'entrée en vigueur de deux changements de loi importants pour l'état civil : le changement de sexe à l'état civil ainsi que le changement de prénom des personnes transgenre ou présentant une variation du développement sexuel. Ce changement se fait par simple déclaration devant l'officier de l'état civil. Notre arrondissement n'a pas enregistré de déclaration de changement de sexe en 2022.

Ecole

La répartition pour l'année scolaire 2022-23 se présente comme suit :

Mme Lucie Gillard	19	élèves	1P - 2P
Mmes Andreia Neves Macaes			
et Sara Ramos da Silva	22	élèves	3P - 4P
Mme Katia Canela Figueiredo	19	élèves	5P – 6P
Mme Elise Periat	19	élèves	7P – 8P

Soit un total de 79 élèves

L'Etablissement Lachenal/Céligny/Collex-Bossy est dirigé par Madame Sonia Hanselmann.

Bibliobus 2022

Le nombre de passages du bibliobus se monte à 12 avec une fréquentation de 239 personnes (adultes et enfants), soit une moyenne de 19.9 par tournée, en diminution de 64 % par rapport à 2020.

Notons qu'en 2022, la fréquentation a repris mais reste inférieure à celle d'avant pandémie (528 personnes en 2019). Espérons que 2023 permettra de retrouver le public d'avant crise.

Cartes journalières CFF

Les ventes de cartes journalières CFF, valables dans toute la Suisse, sur tout le rayon de validité de l'abonnement demi-tarif et sur le réseau des transports publics de la plupart des villes, ont très bien repris après la forte baisse en raison des restrictions de voyages dues à la pandémie de Covid 19 en 2020 et 2021.

235 cartes ont été vendues en 2022 contre164 cartes en 2021 et 122 en 2020 (202 en 2019 avant la pandémie).

* * * * * * * * * * * *

Pour terminer mon rapport, je ne voudrais pas manquer de remercier ici toutes les personnes qui m'ont aidé à accomplir mon travail de Maire.

Ces remerciements s'adressent tout particulièrement à mes adjoints, Madame Sabine Chassot Leiglon et Monsieur Henri Louvrier ainsi qu'aux Conseillers municipaux. Un grand merci également à tout le personnel communal pour son implication en cette année difficile. Les compétences et l'engagement de chacun, son intérêt pour la vie du village de Céligny et son sens des responsabilités me sont d'une aide précieuse.

Sans finances, toutes les activités de la Commune ne pourraient pas être réalisées. Ainsi, voilà ci-après, les comptes annuels 2022 de notre Commune.